Zeitschrift: Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier

Herausgeber: Association pour l'Étude de l'Histoire du Mouvement Ouvrier

Band: 37 (2021)

Artikel: La Clef des Champs : une coopérative agricole biologique pour la production de légumes dans le Jura

Autor: Comment, Jean-Marc

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-953411

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA CLEF DES CHAMPS : UNE COOPÉRATIVE AGRICOLE BIOLOGIQUE POUR LA PRODUCTION DE LÉGUMES DANS LE JURA

JEAN-MARC COMMENT

En 1981, un groupe de travail se constitue à l'invitation d'un enseignant de Porrentruy et réfléchit à la création d'une coopérative agricole. À l'époque, deux coopératives de légumes existent en Suisse, les Jardins de Cocagne à Genève et l'Agrico/Birsmatthof près de Bâle, qui servent de modèle. Jusqu'au début des années 2000, les trois coopératives seront les seules en Suisse.

Dans le courant de 1982, des soirées d'information sont organisées, relayées par une campagne d'affichage et des articles dans la presse. Le jardinier fait un stage dans la coopérative de Bâle, avec un deuxième jardinier potentiel. Les premiers membres s'inscrivent.

L'assemblée constitutive de la coopérative a lieu en décembre 1982, avec une inscription au registre du commerce début 1983[1]. Les statuts de la Clef des Champs sont inspirés par ceux des Jardins de Cocagne. Une deuxième assemblée générale a lieu en février déjà, elle prend la décision de commencer malgré le peu de membres à ce moment-là (12 familles). Avec l'aide des membres, le jardinier commence à cultiver un terrain à Grandfontaine. Fin mai, un nouveau départ doit être pris car les limaces ont dévasté le jardin. Mais début juillet, la coopérative propose sa première récolte, avec beaucoup de légumes jusqu'en automne, ce qui suscite l'arrivée de nouveaux membres. Dès 1984, et pendant trois ans, la coopérative cultive aussi des herbes médicinales pour Ricola.

La coopérative fête en 1987 ses 5 ans au jardin, ce qui deviendra désormais une tradition. La coopérative comprend maintenant quelque 40 membres, ce qui n'est pas encore suffisant pour la faire tourner financièrement, il en faudrait le double. La coopérative participe avec

[1] www.clef-des-champs.ch (consulté le 3.2.2021).

beaucoup d'engagement au premier Marché Bio du Jura et se fait connaître en étant présente lors de divers événements. Cette même année, la coopérative commence à produire des semences de légumes.

Les 10 ans de la coopérative sont fêtés en 1992 par une récolte de fonds pour un projet de centre de formation et de communication dans la forêt amazonienne du Pérou en collaboration avec Nouvelle Planète. Par ailleurs, la coopérative a besoin de plus de terrain et des paysans bios amis lui louent des terrains en 1994 à Villars puis à Courgenay. L'acquisition d'un tracteur change la manière de travailler. Une grande serre pour la préparation de plantons est construite en 1996 à Courgenay. Ces plantons sont aussi destinés à la vente.

Les 15 ans de la coopérative sont fêtés en 1997 avec la récolte de fonds nécessaires pour construire la Maison d'études agricoles dans la région du Chiapas au Mexique, ceci à l'initiative de deux coopératrices. Cette école sera inaugurée deux ans plus tard.

La coopérative atteint maintenant les 90 familles. Plusieurs de ses membres s'engagent dans des groupes de travail pour améliorer son fonctionnement. Le terrain à Grandfontaine est désormais trop petit. Des terrains supplémentaires sont trouvés à Courgenay et à Fahy. Mais l'éparpillement des terrains pose de gros problèmes au jardinier, ce qui se ressent dans les quantités des légumes produits. Cette situation aboutit à une soudaine baisse des membres. En juillet 1999, une grande réunion de crise mobilise beaucoup de monde, et la décision est prise de continuer. Un coopérateur de la première heure donne un coup de main important pour réorganiser les finances ainsi que le fonctionnement de l'association.

Un échange entre la coopérative et un paysan bio permet de troquer le terrain de Grandfontaine avec une surface plus grande à Courgenay. La coopérative déménage sur ce nouveau terrain avec beaucoup d'élan. L'année est précoce, les récoltes excellentes, de nouveaux membres se présentent. Continuant sur cette lancée positive, la coopérative négocie de nouveaux échanges de terrains dans le but de concentrer ses terres au même endroit à Courgenay. Les conditions de production s'améliorent, on construit une nouvelle grande serre, ce qui permet encore d'accueillir de nouveaux membres pour les 20 ans de la coopérative en 2002.

Un dernier déménagement a lieu en 2004 pour arriver au jardin actuel, dit « Moulin de la Terre », à Courgenay. Les années suivantes permettent d'améliorer le jardin existant car la coopérative a trouvé 80 ares de terres supplémentaires. Avec ce développement, le besoin

se fait sentir d'augmenter le personnel fixe. En 2010, une jardinière est engagée. Un groupe de travail est créé pour réfléchir à la question de devenir propriétaire. Une récolte de fonds est lancée en vue de cet achat.

Lors de l'année des 30 ans de la coopérative en 2012, la grêle détruit jusqu'à 80% des cultures en pleine terre, tous les plastiques des tunnels doivent être changés. Cet événement suscite un grand élan de soutien et de solidarité parmi nos membres et même au-delà.

La coopérative fait une demande concrète pour acheter le jardin qu'elle cultive depuis 2004. L'ami paysan propriétaire souhaite vendre et la coopérative compte sur la confirmation du permis d'achat de principe octroyé en octobre 2010. Les négociations dureront jusqu'en mai 2016. Toutes les instances et personnes concernées sont favorables au projet et le soutiennent. Le 13 mai 2016, le terrain de 3,5 hectares est acheté au Moulin de la Terre. Les membres octroient rapidement les fonds nécessaires. Les infrastructures sont améliorées.

Dans le même temps, le jardinier co-fondateur de la coopérative réduit fortement son temps de travail et un jeune jardinier est engagé. Le passage de témoin se fait en douceur, depuis 2013 jusqu'à la retraite, en 2016, du premier jardinier. Deux nouveaux jardiniers sont engagés début 2017 et début 2018. La coopérative se lance alors dans la permaculture d'une manière conséquente avec la plantation d'une haie de 600 mètres et des premiers arbres fruitiers.

Les deux jardiniers amènent une nouvelle dynamique. Une formation de design en permaculture est proposée en collaboration avec une association spécialisée. La coopérative poursuit son bonhomme de chemin tout en restant précurseur. Dès 2021 les légumes seront livrés « en vrac » et les coopératrices et coopérateurs confectionneront leurs paniers dans les dépôts. Ceci permettra d'offrir trois « paniers » de différentes tailles. C'est une première en Suisse romande.

La coopérative fêtera en 2022 ses 40 ans. La vente de légumes et de petits plants (plantons) à l'extérieur de la coopérative est en nette augmentation. Au cours de ces bientôt quarante années, le comité et les membres, individuellement ou en groupe de travail, ont efficacement œuvré pour le développement de la Clef. Il y a eu des douzaines de stagiaires et aides de toutes provenances qui ont travaillé au jardin et qui ont fait leurs premières expériences dans le maraîchage et le travail en équipe, et ceci depuis le début en 1983. La Clef forme un deuxième apprenti depuis août 2019.

Motivation de départ

La coopérative se pense comme une initiative citoyenne qui cherche à répondre à des préoccupations politiques et écologiques, dans une perspective critique face à la société de consommation. Dès ses débuts en 1982, elle s'inscrit dans le cadre de l'agriculture contractuelle de proximité (ACP)[2].

L'ACP lie par contrat des consommateurs et consommatrices d'une région définie pour un approvisionnement de produits alimentaires. Ce contrat définit la qualité, la quantité, le mode de production, les prix et les modalités de livraison des produits.

L'ACP se reconnaît dans la définition de la souveraineté alimentaire : droit d'une population, d'une région, d'un pays ou groupe de pays de définir une politique agricole et alimentaire, sans dumping de prix vis-à-vis de pays tiers. La priorité est donnée à la production agricole locale pour nourrir la population. Les paysan·ne·s ont le droit de produire des aliments et les consommateurs et consommatrices ont le droit de pouvoir décider ce qu'elles veulent consommer et par qui et comment l'aliment est produit. Les prix agricoles doivent être liés aux coûts de production.

Les différentes ACP sont réunis dans la Fédération romande de l'agriculture contractuelle de proximité. Ce réseau permet de promouvoir différents échanges : semences, connaissances, visites d'exploitations. Elle compte actuellement 31 initiatives en Suisse romande.

Il est décidé dès le début de promouvoir une agriculture biologique. La coopérative recevra dès le début le label Bourgeon.

La Clef était parmi la première demi-douzaine de producteurs bios dans le canton du Jura. Elle est membre fondatrice de Bio Jura, l'association régionale de Bio Suisse depuis 1984.

La Clef des Champs est une initiative de consommateurs et consommatrices. La coopérative impose d'avoir une part sociale pour pouvoir recevoir des légumes. Elle impose aussi de travailler entre 6 et 18 heures par année en fonction de la part de légumes choisie. Le travail des membres est essentiel et représente environ 40% des heures nécessaires pour produire les légumes. Les jardiniers rétribués doivent aussi être membres. La récolte annuelle des légumes est partagée parmi les membres en portions hebdomadaires. Il y a environ 36 distributions par année. Le prix annuel de la part ou du panier est calculé pour pouvoir couvrir les frais de fonctionnement, le financement des

[2] www.fracp.ch (consulté le 31.1.2021).

investissements ainsi que les salaires des jardiniers. Un salaire qui devrait être « équitable » !

Pour se faire connaître, la coopérative a participé avec d'autres producteurs et productrices bio au marché du samedi à Delémont. Chaque année, elle participe au Marché Bio du Jura. Ces deux activités sont aussi source de revenus bienvenus.

La Clef était dès le début proche du mouvement du commerce équitable (Fairtrade). Il y avait déjà quatre Magasins du Monde dans le canton début 1980.

Développement et difficultés

Les premières années ont vu un développement lent mais constant avec 40 membres après 5 ans et 90 membres après 15 ans en 1997. En 1989, une réflexion avait abouti à un nombre idéal de 50 membres. Mais la coopérative a du succès dans le public car elle est dans l'air du temps. Ce succès entraîne les premières difficultés. La première a été un manque de surfaces pour cultiver les légumes. Cela a pu être résolu en louant d'autres terres mais non attenantes à la première terre louée, et cet éparpillement rend le travail du seul jardinier difficile. Le nombre de dépôts pour la livraison des légumes augmente aussi et couvre bientôt tout le Jura avec cinq dépôts dans les trois districts. Au début de la coopérative, il n'y avait qu'une seule taille de panier de légumes qui devait suffire à une famille de trois à quatre personnes. Par la suite, deux tailles différentes de paniers ont été introduites pour répondre à une demande des membres. Ces améliorations attirent de nouveaux membres mais rendent la gestion de la coopérative de plus en plus difficile. De plus, la production de légumes étant tributaire du temps, une coopérative comme la Clef des Champs doit pouvoir compter sur des réserves financières.

Dès l'année 2000, des groupes de travail sont mis sur pied pour trouver des solutions à ces problèmes : chercher un terrain à acheter, organiser son financement pour assurer la pérennité de la Clef, planifier au mieux le travail des coopérateurs et des coopératrices, trouver des nouveaux membres pour pouvoir agrandir la coopérative et engager un deuxième jardinier.

Le problème du terrain se résout temporairement par la location d'un seul terrain à Courgenay à partir de 2004 ce qui diminue grandement les trajets du jardinier. Mais l'idée de devenir propriétaire du terrain se dessine comme seule solution pour la pérennité de la coopérative. Car comme le dit un membre « nous sommes des paysans

sans terre». La très bonne entente entre la Clef, le jardinier et le paysan vendeur permet à celui-ci de vendre une partie de ses terres. Cet achat donne à la coopérative une plus grande liberté de gestion du terrain et permet au vendeur de terminer sa vie professionnelle sans trop de soucis économiques. Le chemin de cet achat est long et intensif en travail car un achat par une coopérative exige des autorisations spéciales. Grâce à la bonne réputation de la Clef des Champs, au travail des membres du comité, du groupe de travail et du jardinier bientôt à la retraite, la vente a finalement lieu en 2016. La force de la coopérative permet aussi de trouver le financement en interne. Étant propriétaire du terrain, la coopérative peut envisager son développement et ses investissements de façon plus sereine.

La motivation des membres à travailler dans la coopérative reste intacte. Les différents sondages montrent que la majorité des membres est toujours attachée à la participation de production de légumes. Pour répondre à ceux et celles qui ne peuvent ou ne veulent pas travailler, un paiement des heures non effectuées est introduit déjà dans les années 1980 et 1990. Une transformation en Sàrl est aussi refusée. Les membres participent également à d'autres activités de la coopérative comme la présence aux différents marchés et groupes de travail.

Devant l'augmentation du travail et des membres, la coopérative engage en 2010 une jardinière puis un jardinier au départ en retraite du maraîcher «historique». Nouveaux changements quelques années plus tard : après le départ d'un jardinier et de la jardinière, deux nouveaux jardiniers sont engagés en 2017 et 2018.

Comme dans le reste de la société, les changements climatiques sont présents et se font ressentir sur la vie au quotidien. Depuis quelques années, nos cultures maraîchères en souffrent, et de nouvelles contraintes apparaissent : augmentation de l'arrosage, toujours plus de périodes de sécheresses et de grandes chaleurs en été. La pression des ravageurs et des maladies est en hausse. L'augmentation rapide de la teneur en matières organiques de la terre (humus) devient primordiale. Dès 2018, les jardiniers et le comité mettent tout en œuvre pour commencer la transition vers un système plus résilient, tout en continuant de produire des légumes pour environ 190 familles.

En 2016, la coopérative a la possibilité d'acheter le terrain. Cela a permis de repenser son aménagement et d'investir en conséquence. Un groupe de travail, soutenu par les jardiniers, a proposé une nouvelle méthode de production et de gestion des ressources appelé «permaculture». Les principes de la permaculture sont de prendre soin de la

Nature, de l'Humain et de créer de l'abondance, pour redistribuer les surplus de production.

La coopérative doit se placer dans le cadre du développement durable qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures. Le mot d'ordre est depuis le début en 1982 « Penser global et agir local ».

La mission du jardin est de cultiver des légumes biologiques et de les redistribuer localement parmi ses membres. Les assemblées générales décident de la marche à suivre, à court, à moyen et à long terme.

Chaque année, l'outil de production est amélioré. La vision dans les années à venir est de sortir de l'énergie fossile, de continuer à créer un modèle de production permanent et résilient. Et de soutenir la création de jardins communautaires dans notre canton et ailleurs.

Des cours en permaculture sont aussi proposés montrant que la coopérative devient un endroit de référence. Et l'entreprise qu'est la coopérative cultive des légumes sur 3,5 hectares pour quelque 200 familles et 800 personnes.

Motivation politique

Dès le début, la coopérative a voulu se placer dans le paysage politique jurassien, suisse et international.

Au niveau local, elle a permis à plusieurs centaines de familles jurassiennes de faire l'apprentissage de la culture de légumes biologiques, du travail de la terre et de la solidarité pour un but commun. Dans les premières années, la Clef des Champs est apparue comme première coopérative autogérée avec une culture biologique de légumes et pratiquant une agriculture contractuelle de proximité. Une fois que la coopérative a été bien établie, elle est devenue une entreprise formatrice signant des contrats avec Caritas, le Service civil et la Fédération rurale interjurassienne. De nombreux stagiaires, civilistes et requérant·e·s d'asile ont ainsi fait connaissance avec le travail des champs. Des nombreuses écoles ont visité le jardin dans le cadre des passeports vacances. Différents travaux scientifiques ont été conduits dans le domaine de la santé et l'ethnologie[3]. Au fil des années, la Clef a été sujet de nombreux articles de presse écrite, de mentions dans des livres, de reportages de radio et de télévision. Plusieurs vidéos ont été

[3] Ildiko Ats, « Gemüseproduktion der "anderen Art". Die wirtschaftlichen, sozialen und gesellschaftlichen Aspekte der Genossenschaft "La Clef des Champs" », Ethnologisches Seminar der Universität Basel, 2000.

produites, tantôt ludiques tantôt scientifiques[4]. En novembre 2018, la Clef gagne le prix du public du concours d'innovation agroPrix avec son projet « transition d'une entreprise (coopérative) de culture/production maraîchère en permaculture ».

Le domaine international n'a pas été oublié avec le projet de centre de formation et de communication dans la forêt amazonienne du Pérou avec Nouvelle Planète en 1992. Cinq ans plus tard, démarre le projet de construction de la Maison d'études agricoles dans la région du Chiapas au Mexique. Une quinzaine de milliers de francs sont réunis et fin 2000, l'école est construite et les cours ont pu commencer en janvier 2001. L'enseignement comprend, outre les technologies agricoles écologiques, des cours de menuiserie, la culture de plantes médicinales et la fabrication de médicaments traditionnels sous forme de sirops, teintures et pommades. Cela a permis que l'agriculture biologique et la médecine traditionnelle ne tombent pas dans l'oubli. La construction de cette école a créé une forte synergie dans la région et permis un développement agricole réjouissant avec un poulailler et une serre. Ce lieu est aussi devenu un lieu de soins gratuits pour la population.

Et le futur

Laissons maintenant la parole à un des jardiniers dans le journal de la coopérative de novembre 2020[5].

> La beauté de la Clef réside dans le fait que c'est un projet commun. C'est un projet ancré dans la terre qui tend vers une idée très haute. C'est parce que nous y croyons que nous nous investissons pour la coopérative. Vos jardiniers ne comptent pas leurs heures, cela va de soi et nous nous réjouissons chaque semaine de voir qu'il en est de même pour bon nombre d'entre vous !
>
> Le monde agricole en Suisse subit les lois des marchés, nos voisins produisant à faible coût, cela met une grande pression sur les prix toutes productions confondues. Dans un tel contexte, il n'y a guère de place pour une véritable éthique. La marge sur les denrées produites est si faible que les agriculteurs et leurs employés sont souvent mal rémunérés. Pour réduire les coûts, la tendance va vers des fermes de plus en plus

[4] Bettina Dyttrich, *Gemeinsam auf dem Acker : Solidarische Landwirtschaft in der Schweiz*, Zurich, Rotpunktverlag, 2015 ; Baptiste Aubert et Gaëtane Wacker, *Bio, j'espère ?*, court-métrage, 2010 ; « Food utopia : pour une alimentation plus durable », table-ronde et colloque organisés par le Musée d'ethnographie de Neuchâtel, 6 et 7 juin 2017.

[5] *La Limace*, journal de la coopérative, numéro 90, novembre 2020.

grandes gérées par de moins en moins de monde. Et je n'ai pas encore parlé du traitement de la terre et de l'environnement. Mais comment prendre bon soin si l'on est toujours moins à s'en occuper?...

Vos jardiniers font ce qu'ils peuvent pour que le jardin soit un modèle de résilience, d'abondance et de diversité, mais à deux paires de mains ils n'iront pas loin. Si nous ne devions compter que sur nous-mêmes, nous devrions gagner du temps, nous utiliserions les engrais commerciaux au lieu du compost. Nous ne nourririons donc plus le sol, mais uniquement les plantes. Nous remplacerions les couvertures de sol organiques par du plastique pour le couvrir et maîtriser les adventices. Nous emploierions de la «main d'œuvre» étrangère à bas salaire. Avec un peu de chance nous aurions un peu de temps en hiver pour planter quelques arbres... C'est cela la réalité de la plupart des producteurs de légumes bio en Suisse.

À la Clef c'est tout le contraire qu'on tend à concrétiser chaque jour. L'éthique est au centre: prendre soin de la terre et de l'humain. Nous défendons un revenu décent et des conditions de travail confortables pour les jardiniers. Nous assurons notre production de légumes sans recours à la chimie en cherchant à rendre la terre toujours plus fertile. En ceci, nous sommes clairement à contre-courant et cela ne serait pas possible sans la force et la générosité de la coopérative. Un fort engagement de chacun, au sein de la coopérative est nécessaire car nos objectifs sont ambitieux.

Notre société évolue de même que les mentalités. Malheureusement, notre environnement nous pousse à l'individualisme. Sur ce plan, aussi, nous allons à contre-sens puisque nous cultivions chez nous le «collectivisme».

C'est certainement là que réside notre plus grand défi, nos plus grandes difficultés et nos plus belles réussites! En effet, si l'engagement associatif est presque inné pour les anciennes générations, c'est plus rare et souvent plus difficile à transmettre chez les nouveaux adultes. Cela nous pose régulièrement problème lorsque la coopérative cherche des personnes motivées pour intégrer le comité, constituer un groupe de travail, ou pour organiser un événement. Nous pourrions imaginer une Clef qui devienne moins participative, avec ses membres évoluant gentiment en consommateurs. Cette évolution serait logique étant donné l'air du temps. Mais bien qu'existant encore, la Clef perdait son âme...

Notre coopérative doit continuer dans le «faire ensemble», raison pour laquelle des activités sont régulièrement proposées au jardin. Nous avons un comité engagé et plusieurs groupes de travail œuvrent dans un esprit coopératif.

Sur plusieurs aspects, la Clef est en évolution. Il y a le passage des paniers au «vrac», l'essor de la vente directe et le comité qui cherche à se renouveler. Vous l'aurez compris, par ce texte, vos jardiniers comptent sur votre engagement et votre participation!